

uFomania

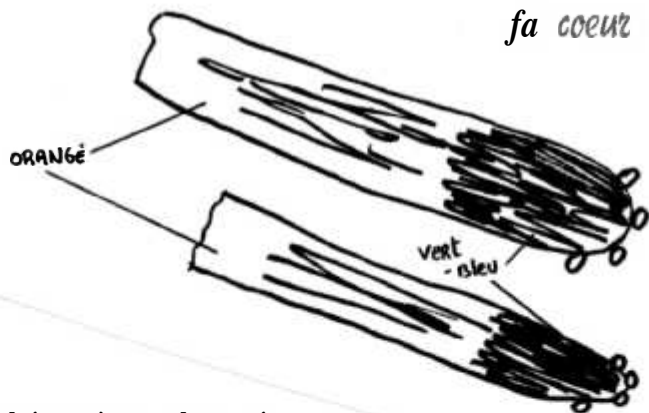
Bulletin Ufologique D'informations n° 03. Oct 93 15 FF

31 Mars 1993

De nouveaux témoignages ...

Février 1974,

fa coeur de la vague



phénomène observé

le 31 mars 1993, à 02h10,

près de Castelnaudary

Lumières nocturnes sur
Clermont-Ferrand le 08/07/88

S O M M A I R E

édito

31 Mars 1993 ... p. 03
De nouveaux témoignages en contradiction avec la thèse officielle

Février 1974 ... p. 05
Mr Calmet nous fait revivre ses observations

Dossier de presse p. 12
crop circles, traces etc. mystères ou canulars ?

08 Juillet 1988 p. 16
Lumières nocturnes sur Clermont-Ferrand

Dossier Francat p. 20
suite et fin, procédures de gendarmerie ...

Comme vous le constatez *Ufomania* soigne désormais sa présentation afin de vous procurer une lecture encore plus attrayante. Ces efforts de mise en page sont le résultat de l'intérêt porté par les abonnés et du bon accueil général réservé aux deux premiers numéros. Je remercie également les quelques associations à caractère ufologique qui ont choisies de collaborer pour la compréhension d'un phénomène mystérieux mais tellement passionnant ...

Didier Gomez

Nota bene: **UFOMANIA** est un bulletin ufologique d'informations à parution exceptionnelle. Il est destiné aux lecteurs passionnés par le phénomène OVNI et les mystères s'y rapportant. Son objectif principal est d'informer en présentant le bilan à caractère indépendant des études réalisées ces derniers mois.

31 MARS 1993 ...

la rentrée satellitaire remise en urne

Au vu des dernières enquêtes effectuées à propos des événements de cette soirée, il apparaît clairement que l'explication officielle du S.E.P.R.A, ne peut pas tout expliquer. Malgré les nombreuses coupures de presse faisant état de la rentrée du 3^e étage de la fusée russe pour expliquer le ou les phénomènes, il reste cependant des récits qui résistent à toute forme de logique et, à partir desquels il est possible de se faire une idée plus significative d'une présence bien réelle dans notre ciel...

Quitte gendarmes témoins d'un même phénomène ...

Enquête effectuée le 17/05/93 (tel) et le 15/07/93 (domicile)

dates 31 Mars 1993 heures 02 h 10

durées 40 s

Lieu; commissariat de police à Castelnaudary (U)

identité du témoins Mr Exposito Richard

autres témoins Mrs Palausse, Fabro et Gras

résumé: "Deux très grosses traînées lumineuses et parallèles. A l'avant, on distinguait deux boules bleues et, à l'arrière deux traînées orange. C'était immense."

sources La dépêche du Midi, édit du 02/04/93.

Observation:

Mr Exposito, brigadier-chef au commissariat de police de Castelnaudary, est de service quand il reçoit un appel radio de la part de ses collègues alors en patrouille. Ils lui annoncent la présence d'un phénomène lumineux gigantesque dans le ciel de la ville. Il est 02 h 10 précise. Il sort immédiatement pour observer le phénomène.

Description:

Pendant 40 s environ, Mr Exposito observe donc deux traînées lumineuses rectangulaires (*) et rigoureusement parallèles **suivant** une trajectoire allant du Nord-Ouest vers le Sud-Est. D'une forte brillance et à l'aspect incandescent, le phénomène semble décrire une course horizontale et constante en direction de **Carcassonne**. Mais tout d'un coup, plus rien n'est visible dans le ciel pourtant dégagé.

"Tout s'est éteint d'un seul coup..."

Domage en effet, car c'est à ce moment là qu'un des policiers présents au commissariat s'apprêtait à faire une photographie pour immortaliser leur étrange observation. Trop tard. **Néanmoins** les témoins ont pu établir conjointement un fidèle croquis du phénomène.

(*) cf. page de couverture du présent numéro

Données complémentaires

Si ce témoignage **est** intéressant, il reste cependant très vague et nous ne pouvons que déplorer le manque d'informations supplémentaires à propos de l'altitude ou de la distance d'observation, impossibles à chiffrer pour le témoin. Nous avons vu dans le précédent numéro qu'il en était de même pour les données contenues dans les articles de presse. De plus il est très difficile d'évaluer de nuit, ces petits mais combien précieux points de repère qui *auraient* pu nous permettre de savoir si le phénomène observé correspondait ou non à une chute de satellite. Hélas, le S.E.P.R.A n'a pas été en mesure de fournir des renseignements **précis** sur les divers paramètres de rentrée et ce, malgré l'envoi de deux courriers. Nous savons désormais qu'il ne **faut** pas en attendre plus d'un *service* censé étudier les Phénomènes de rentrée atmosphérique. Aucune réponse en effet, pour comparer l'heure d'observation, les trajectoires, l'altitude **etc...** Seul l'observatoire du Pic-du-midi confirmait par écrit la rentrée de la fusée russe,

Impressions:

La trajectoire fournie par le témoin (Nord-Ouest vers le Sud-Est) peut correspondre avec celle du 3° étage de la fusée mais que dire de la forme rectangulaire ? Et de son vol horizontal ? Il semble qu'il y ait en effet, des points de non concordance entre les déclarations des témoins et l'interprétation médiatico-scientifique visant à discréditer le phénomène OVNI en général. Je ne cherche pas à démontrer la nature **extra-terrestre** de cette observation (le témoin n'a d'ailleurs pas pensé à la manifestation d'un quelconque OVNI) , mais plutôt à faire prendre conscience qu'il soit possible que certains des phénomènes lumineux observés cette nuit-là, n'aient vraiment rien à voir avec la thèse officielle. A propos de l'observation, Mr Exposito n'a pu chiffrer les dimensions ou encore la vitesse de déplacement du phénomène. L'altitude ou la distance lui ont été également impossible à évaluer.

fattres observations:

Pour compléter les informations sur la soirée du 31 Mars, je dois vous faire part de la parution de **Trait-d'Union n°10**, le bulletin de l'association Magonia dans lequel sont rédigés quatre enquêtes qui n'ont rien de **commun** avec la désintégration du 3° étage d'une fusée russe. Au contraire, les observations faites dans l'Isère, à Vif par deux gendarmes (pages S et 6) et à Saint Clair du **Rhone** (pages 7, 8 et 9) nous rappellent davantage l'apparition soudaine d'Objets Volants Non Identifiés que de simples phénomènes lumineux facilement explicables. De plus, "l'engin" observé à Saint Clair du **Rhone** a été estimé à une quarantaine de mètres de longueur, évoluant à 20 m du **sol** à peine. Cette observation recoupe d'ailleurs celle effectuée quelques minutes plus tôt à Solaize (69) par quatre gendarmes de Lyon Bron où l'engin mesurait sensiblement la même longueur. (La moitié d'un terrain de football, **Ufomania n°02** 1 En y regardant de plus près, il est fort possible qu'il s'agisse d'un seul et même OVNI, les localités étant distantes de 30 Kms.

31 filais 1993, me autre observation ducôté de Cahots.

Voici enfin un dernier témoignage qui résume bien la difficulté d'analyse de l'information. En effet, tout dans la description vient confirmer la chute d'un corps solide, tel un satellite par exemple, tout... sauf la trajectoire qui se croise avec celle supposée du 3° étage de la fusée russe.

Enquête effectuée le 14/05/93 par téléphone.

dates 31 Mars 1993 heure: 02 h 10

durées 30 secondes (dont 15 s à l'arrêt)

Lieu: RN 20, à 25 Kms au Nord de Cahors, lieu-dit Moulin de Lamothe sur la commune de Pelacoy

identité du témoin: Mr Félicité et son amie

Mr Félicité roule sur la RN 20, en direction de Cahors où il réside. A bord du véhicule se trouvent son amie et leur bébé. Ils se dirigent donc vers le Sud (sens Paris-Toulouse), et en arrivant à la hauteur du lieu-dit Moulin de Lamothe, Mr Félicité aperçoit le premier un phénomène lumineux sur sa gauche. Les deux masses lumineuses parallèles semblent se diriger vers le Nord-Est suivant une trajectoire allant de Toulouse à Clermont-Ferrand pour schématiser. Elles sont d'une forte brillance, de forme ovales et ayant des couleurs nuancées allant du jaune au rouge orangé. Afin de mieux observer le phénomène, notre témoin s'arrête sur le bord de la route et distingue une traînée. En partie solide, "l'objet" descend à vitesse constante pendant encore 15 s environ, après quoi, il s'éloigne pour ne plus être visible du tout. La distance d'observation est d'après le témoin, comprise entre 2 et 5 Kms alors que les masses lumineuses évoluaient à 5 Kms d'altitude. Il semble fort probable cependant, que ces estimations de distance soit erronées et surement sous-évaluées s'il s'agit de la rentrée du satellite.

Toutefois, Mr Félicité est formel à propos des directions d'observation de ces deux masses à l'aspect de nuages. Il regardait vers l'Est, et le phénomène se déplaçait du Sud-Ouest vers le **Nord-Est** à vitesse rapide. Bras tendu, il avait une longueur de 12 cm environ d'écartement des doigts, et 4 cm de largeur. Tout ceci semblait très bas bien qu'il ne le soit pas forcément. Nous savons combien il est difficile de faire des estimations **précises** en ce qui concerne les distances entre un objet et l'observateur, même de jour. Imaginez donc ce que ça représente de nuit sans aucun repères...
A noter enfin, l'apparition de lumières tombant en spirales qui pouvaient être notamment la chute de débris en fusion.

Annexe:

Les témoins du 31 Mars 1993 sont nombreux, l'enquête peut se prolonger si d'autres personnes se font connaître. Néanmoins, il faut se rendre à l'évidence, il est difficile d'obtenir six mois plus tard des données sur un événement qui a été identifié par la presse, résultat d'une campagne de désinformation qui a déjà fait ses preuves. Nous ne pouvons que consigner de la sorte les cas paraissant les plus sérieux. Au lecteur de se forger ensuite sa propre idée quant à l'explication à donner sur cet **événement**.

sources

Pour complément d'informations sur le 31 Mars 1993:

- bulletin **Trait-d'Union n°10**, association Magonia
- revue Lumières Dans La Nuit n°317 et **n°318**
- revue Phénomèna **n°15**
- revue Tau*Céti **n°30**

Presse française:

Le Parisien 02/04/93, La dépêche du Midi 01 et 02/04/93,
Le Progrès 03/04/93, Lyon-matin 01/04/93, Le Dauphiné
Libéré 01, 02 et 03/04/93, Le **Provençal** 01/04/93,
Le Soir 01/04/93, Sud-Ouest 01, 02 et 03/04/93

Février 1974... Villesisclé ou la chasse à l'O.V.N.I

Mr Calmet est **agé** d'une soixantaine d'années aujourd'hui, ancien viticulteur c'est avec l'accent bien de chez nous, qu'il fait revivre sa folle semaine d'observations inexpliquées de cet hiver 1974. Cette année-là, le phénomène OVNI s'est d'ailleurs montré relativement présent, soit 20 ans après la fameuse vague de l'Automne 1954, peut-être la suite en 1994...

Tout commence le Dimanche 17/02/1974 quand Mr Calmet, qui revient de la ferme voisine en cyclomoteur, aperçoit dans le sentier du domaine **Sainte-Marie** un gros engin allongé portant quatre feux de forte intensité disposés aux quatre angles d'un rectangle imaginaire. Il est 22 h, et comme il pleut Mr Calmet décide de rentrer sans essayer d'en savoir plus à propos de cette espèce de péniche qui éclaire le ciel (faisceaux tronqués). Il en parle juste à sa femme puis va se coucher.

Quatre jours plus tard, le jeudi 21/02/1974, voilà qu'à 20 h, le même phénomène apparaît au même endroit. De plus, deux sphères lumineuses de la taille d'un gros ballon de basket, semblent virevolter au-dessus des champs alentours. Elles éclairent, telles de gros projecteurs, le ciel en tous sens et même les murs de la ferme du témoin.

Troisième observation le dimanche 24/02/1974 entre 22h et 1 h du matin. Le phénomène est identique au précédent. Mr Calmet et son fils décident alors de s'approcher pour mieux observer ces sphères de couleur blanche qui évoluent à un mètre du **sol**. Arrivés à 150-200 m, ils distinguent une sorte d'antenne sur chacune des deux sphères dont **la** partie verticale est presque invisible. La partie supérieure est de forme hémisphérique de couleur rouge comme une résistance **électrique**. Nos deux témoins font alors demi-tour pour prévenir la brigade de gendarmerie et observer tardivement

les évolutions surprenantes de ces sphères lumineuses. Une enquête a ensuite été ouverte par la brigade de **gendarmerie** de Montréal. Résultats: Pas de trace, pas de radioactivité, pas de bruit, pas d'effet de chaleur. A partir du 26/02/1974, une trentaine de gendarmes sont venus en renfort pour essayer d'expliquer ces apparitions, en vain.

Le témoin sur Les Lieux de l'observation 1\$ ans plus tard

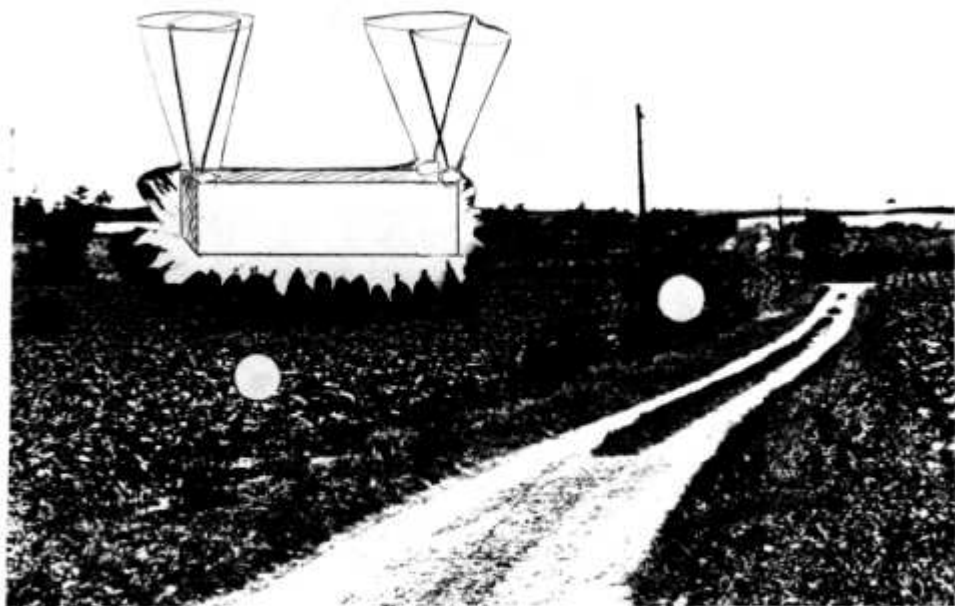


Impressions:

Dix neuf ans ont passés, et Mr Calmet se pose toujours des questions à propos de ses observations. Il regrette de ne pas s'être approché plus près mais "le fiston a eu peur alors on est retourné à la ferme pour appeler la gendarmerie". Pour lui les sphères avaient un comportement intelligent car elles allaient et venaient sans toucher le moindre obstacle. Leur vitesse pouvait être très lente à 1 m du **sol** ou très rapide jusqu'à 50 m de hauteur, puis elles se rejoignaient...

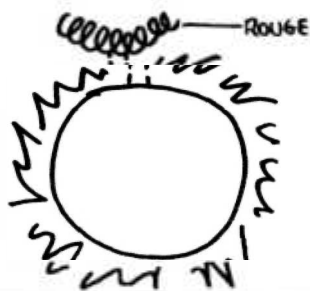
A noter que le premier soir, Mr Calmet n'a pas pensé à un OVNI mais plutôt à un gros camion ou à deux tracteurs qui travaillaient accouplés les phares allumés. C'est une réaction normale de la part de quelqu'un qui voit pour la première fois un phénomène si étrange et inexpliqué. Il a donc essayé de rattacher ce qu'il voyait à quelque chose de connu et de rationnel dans un endroit qu'il connaît bien. Toutefois, les phares éclairaient *vers* le ciel, faisceaux tronqués et l'engin de forme allongé semblait ne pas toucher le sol. "Il flottait telle une péniche sur l'eau". Le terrain était très maléable à cause de la pluie, s'il s'était vraiment posé il y aurait eu des traces de découvertes or rien de tout cela. Le mardi suivant, c'est donc en compagnie de son fils que seront observées *ces* deux sphères lumineuses dont le comportement était très étrange. Elles éclairaient tellement que " l'on y voyait comme en plein jour ", affirme Mr Calmet.

Reconstitution de l'observation du mardi 21 Février 1974



Le troisième soir, Mr Calmet décida d'alerter la brigade de gendarmerie de Montréal. " Trois fois en une semaine, c'est un peu fort ". En effet, il y a de quoi s'interroger. Le plus **surprenant** reste sans doute la réaction du témoin principal. Le phénomène en lui-même était tout aussi insolite et déroutant le premier que les deux autres soirs. Mais le fait qu'il se soit manifesté sous la même forme et plusieurs fois dans des conditions similaires a incité le témoin à réagir. Avec le recul des années, Mr Calmet se demande toujours ce que pouvait signifier une telle apparition à 300 mètres à peine de sa ferme.

les sphères apparaissaient ainsi...



Mais les observations les plus

spectaculaires ont pour théâtre le bourg de Montréal (Aude) où à la suite de trois atterrissages en dix jours, dont un constaté par les gendarmes, des renforts ont été amenés sur place, sous la direction d'un commandant, afin d'assurer une surveillance nocturne de ce secteur pendant au moins huit jours.

références:

- " O.V.N.I : Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France ", Michel Figuet & Jean-Louis Ruchon éditions Alain Lefeuvre 1979, pages 447, 448, 452 et 453

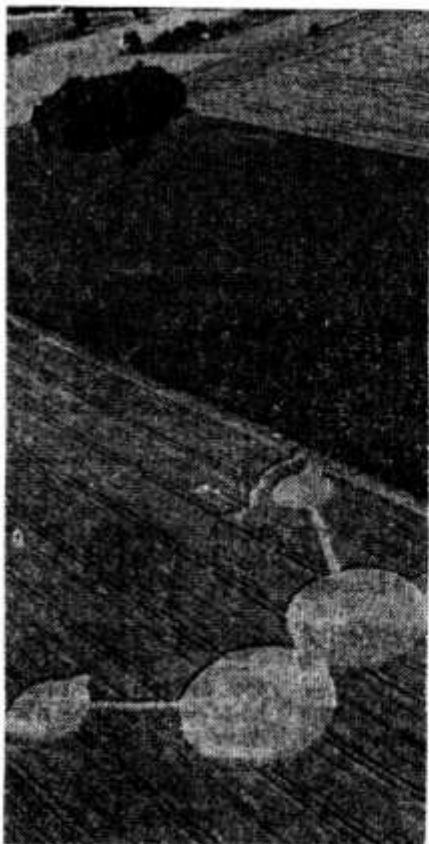
- " La nouvelle vague des soucoupes volantes ", J-C Bourret éditions France Empire 1975, pages 101 à 107

- LDL N n°138 pages 8 et 9

- Agri-sud magazine n°51 Avril 1974

DOSSIER DE PRESSE

Les " CROP CIRCLES " de la banlieue parisienne,
Mystère ou canulars ?



• **INSOLITE.** Des traces d'origine indéterminée, constituées en particulier de deux cercles de 21 mètres de diamètres chacun, ont été découvertes au milieu d'un champ de blé, hier, à Itteville dans l'Essonne.

Ces traces seraient apparues il y a une dizaine de jours, selon le propriétaire du terrain. Celui-ci, qui ne croit pas aux OVNI, finit alors alerté la gendarmerie. Les relevés effectués par les gendarmes ont révélé qu'il s'agissait de « formes géométriques semblant symétriques » : deux cercles tangentiels du bord desquels partent deux « branches » d'environ une quinzaine de mètres de long sur 1,50 m de large. Chacune de ces branches se termine par un cercle d'environ 12 mètres de diamètre.

Communiqué

Cm volx du Nord du 21/07/1993

Traces découvertes le 12/07/1993
à Itteville (91).

Depuis le début du mois de Juin des traces sont apparues dans des champs de la banlieue parisienne, notamment en Essonne et en Seine et Marne. Il semble que le phénomène des "crop circles" fasse des émules en France. De toute évidence ces dessins à grande échelle sont les pâles copies des fameux cercles anglais mais alors, OVNI ou canular ? En tout état de cause, la figure découverte à Itteville (*ci-dessus*) apparaît comme étant le fruit de joyeux plaisantins proche des milieux ufologiques *paraît-il*. Pour preuve, un bout de ficelle et un morceau de bois retrouvés à *proximité*. *source*: Le Parisien Libéré du 23/07/1993.



Le 10/06/1993 à Maincy, près de **Melun**, une figure ressemblant à un haltère géant était découverte par le propriétaire d'un champ. Informé le 06/07/1993 par un correspondant mineur

resté anonyme, la Banque Internationale de Données **Ufologiques** (**B.I.D.U**) a ouvert une enquête préliminaire qui a permis de dégager les constats suivants:

- le propriétaire du terrain a découvert **la** trace le 10 juin en fin d'après-midi, alors qu'elle n'existait pas 2 jours avant, lors de son précédent passage. Les faits sont donc survenus **les** 08, 09 ou 10 juin 1993.
- les marques laissées par son propre tracteur permettent un **accès** au site sans foulement des blés.

Par ailleurs, l'étude du site du 07 juillet par des enquêteurs spécialisés (**B.I.D.U**, **L.D.L.N** et **Mystères de TFI**) a permis de constater **les** faits suivants:

- la trace est fortement inspirée des fameux " crop circles "
- une trace de foulement large de 20 cm a été repérée. Elle se termine au centre du plus grand des cercles (face Est > . Cette trace a été recouverte par les blés, couchés en mouvement circulaire à partir du centre.
- une zone d'attaque du couchage des blés est nettement visible près des centres des deux grand cercles principaux.
- tout porte à croire d'après ces premiers constats que la présente trace est une création humaine d'origine encore inconnue mais restant à découvrir.
- le choix de **la** date 09/06/93 évoque celle du 09/06/89, création de la trace de Marcilly (77) restée inexpliquée. Cette donnée induit l'idée que les protagonistes de cette mystification sont proches du milieu ufologique.

sources Rapport d'enquête préliminaire (c) **B.I.D.U**, 1993.

Un O.V.N.I. à Reuilly ?

Dans notre édition d'hier, nous avons indiqué qu'un phénomène lumineux intriguait les beruyers. Il s'agissait d'un projecteur d'une animation commerciale qui a balayé le ciel de Bourges une partie de la nuit de mercredi à jeudi.

Un autre phénomène nous a été signalé hier. C'est un fonctionnaire du commissariat de police d'Issoudun qui affirme qu'il roulait au volant de sa voiture, dans la nuit de lundi à mardi, entre Reuilly et Vierzon. Il était 0 h 48, «la nuit était claire». L'automobiliste a observé, l'espace de quatre à cinq secondes, une flamme à environ cinq cents mètres de lui et à deux cents mètres de haut. Il n'y a eu aucun bruit.

Si le premier phénomène a été élucidé, le second reste bien mystérieux. Peut-être d'autres témoins ont-ils un témoignage qui permettra de faire la lumière.

date: 24/11/92

heure: 00 h 48

Lieu: Reuilly (36)

témoin : Mr Defort

source: Le berry
97/11/09
republicain 27/11/92,
LDLN n°318 p. 11,

LE BERRY REPUBLICAIN 27/11/92

Enquête effectuée par téléphone le 22/03/93

Sa prise de service terminée, Mr Defort quitte le commissariat pour rendre visite à son père souffrant à l'hôpital de la ville. Vers les minuit et demie, il prend son véhicule pour se rendre à son domicile distant de 18 Kms de l'hôpital.

Alors qu'il vient de passer Reuilly depuis 1 Km, il observe une boule de feu orangée à environ 500 mètres de lui à une altitude de 200 mètres maximum. Venant de l'Ouest et se dirigeant vers Bourges (Est), elle laissa une petite trainée. Mr Defort s'arrêta sur le bas côté de la route pour estimer sa vitesse à 400 Kms/h. Cette "flamme" était semblable à l'incandescence de la sortie d'un réacteur de Mirage 2000. A noter, la proximité de la base aérienne d'Avord. Toutefois Mr Defort connaît bien les avions et assure qu'il n'a pu confondre. Tout s'est déroulé très vite, 4 à 5 secondes dans le silence le plus total.

En décembre 1973, Mr Defort fut déjà témoin d'une observation inexpliquée d'un engin étrange. Alors qu'il effectuait une marche en montagne en compagnie de toute une section de chasseurs alpins, il vit avec ses compagnons une soucoupe volante digne copie de la célèbre série télévisée *Les Envahisseurs*. L'observation faite en montagne du côté de Valence l'a profondément marqué. Un compte rendu fut donné dans un numéro de LDLN.

Des traces tout à fait identifiées...

Le 15/07/93, alors que j'effectuais la contre-enquête des observations de Mr Calmet, je fus informé par lui et son épouse que des traces suspectes avaient été découvertes quelques jours plus tôt dans un champ près de Couiza (11). Je pris donc contact en premier lieu avec la gendarmerie pour avoir quelques informations supplémentaires.

Le gendarme me confirma par téléphone qu'il s'agissait en fait d'un canular de jeunes touristes belges et qu'il n'y avait rien de mystérieux. Point d'OVNI donc. L'information d'abord diffusée à la radio, fut reprise dans les journaux. En effet, le quotidien suisse *Le Matin* du 11/07/1993, reprenait l'information du 05/07/1993 en précisant que les traces étaient l'oeuvre de cinq vacanciers belges et canadiens, qui après avoir reconnu leur sombre histoire, seraient poursuivis devant le tribunal correctionnel pour outrage à agents de la force publique.

A propos des différentes traces apparues dans les champs pendant l'été 1993, la B.I.D.U propose désormais un catalogue de 40 pages intitulé " Canulars " Traces dans les blés français de l'été 1993. Pour plus d'informations écrire directement à la B.I.D.U Boîte Postale 41 92224 Bagneux Cédex

G O L D E N D U O K S Librairie **ésotérique** anglaise

Un grand choix de livres sur les **UFO-Extraterrestrial**

3 rue Larochelle 75014 PARIS métro Edgard-Quinet

ouvert de 13h à 19h du mardi au samedi tel: 43 22 38 56

L U M I E R E S N O C T U R N E S s u r
Clermont-Ferrand l e 0 8 / 0 7 / 1 9 8 8

Enquête effectuée le 19 Juillet 1993 par téléphone

dates 08/07/1988 heures 23 h 45

durées 10 à 15 minutes

Lieu: banlieue nord de **Clermont-Ferrand**

identité du témoin: **Mlle** Jubault Sylvie, retraitée

autres témoins: sa soeur et sa nièce

Résumé de l'observation: (courrier du 10/07/93)

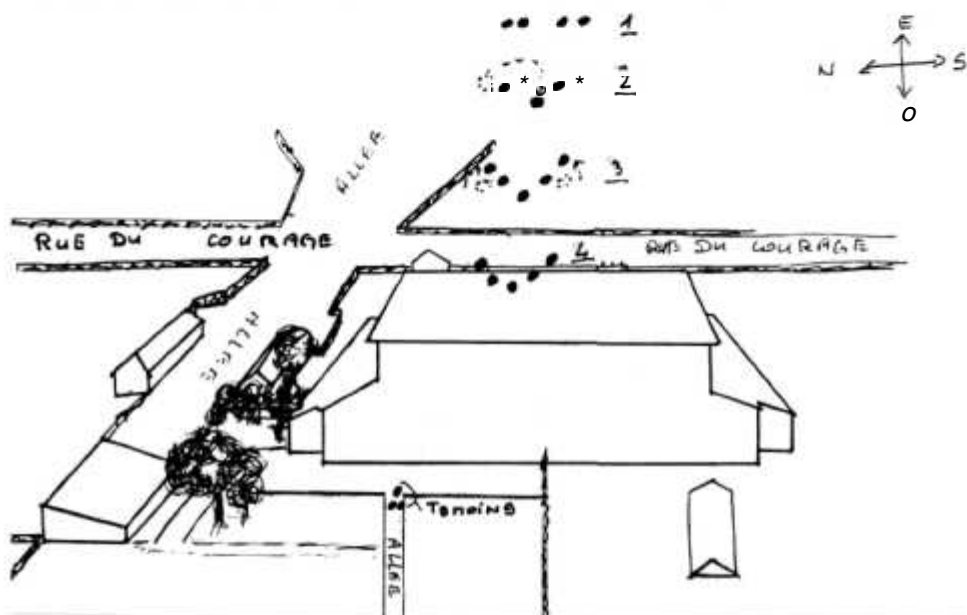
" Je me trouvais dans ma chambre depuis une bonne heure, écoutant de la musique, jusqu'au moment où, en ayant assez, je décidais de rejoindre ma soeur et ma nièce dehors dans le jardin. Je rangeais donc mes affaires, regardais instinctivement mon réveil, il était 23 h 45.

En cette soirée d'été, il **faisait** bon, l'air était doux sans aucun souffle de vent et **le ciel** dégagé. Je me mis à contempler les étoiles d'un regard circulaire lorsque celui-ci fut attiré par quelque chose de tout à fait inhabituel. Là, juste au-dessus du toit de la maison, je vis quatre lueurs plus grosses que les étoiles et ayant leur même luminosité. Elles semblaient immobiles. Je ne saurais dire à quelle distance elles se trouvaient mais une chose *est* **sûre**, leur altitude était bien **plus** basse que celle des étoiles puisqu'elles se détachaient très bien dans le ciel du soir. Je fis immédiatement constater à ma soeur et à ma nièce l'étrange apparition qui s'offrait à nos yeux.

En fait, les lueurs semblaient fixe mais ne l'étaient pas. Elles se rapprochaient silencieusement en formation de binômes (1) Lorsqu'elles furent au-dessus de nous, nous vîmes soudainement une cinquième lueur qui vint se placer en position de tête (2) Presque aussitôt, gardant toujours le même rythme de vitesse, les lueurs des deux extrémités se séparèrent pour se placer derrière et ainsi former un triangle lumineux parfait. (3) '

" Le petit groupe de lumières avait déjà dépassé notre hauteur lorsque la formation triangulaire fut terminée. Gardant quelque peu la même vitesse initiale, le triangle l'augmenta ensuite de façon progressive et accéléra vivement pour disparaître enfin à l'horizon en direction de l'Ouest."

Croquis simplifié du lieu d'observation (phénomène vu de face)



- (1) - Première formation en binômes
- (2) - Apparition de la cinquième lueur qui se place en tête
- (3) - Mouvement des lueurs des deux extrémités
- (4) - Formation triangulaire terminée

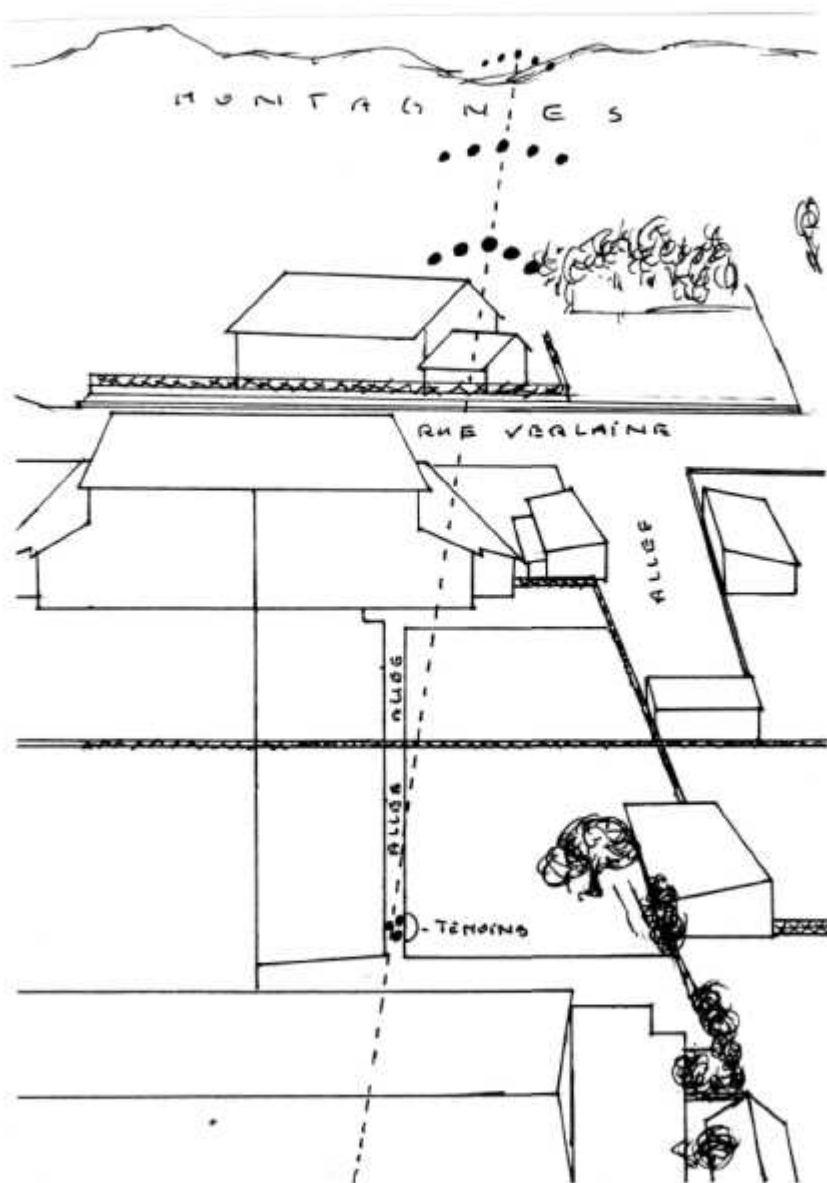
Remarques:

Pendant toute l'observation:

- Nous n'avons perçu aucun bruit de quelque nature que ce soit même lorsque les lueurs s'éloignèrent.
- Nous n'avons remarqué aucun changement de variation de couleur ou d'intensité lumineuse pendant leur formation en forme de triangle même après leur accélération vers l'horizon.

Croquis simplifié

" Les lueurs s'éloignent rapidement en direction de l'Ouest..."



Dossier FRANCAT (suite et fin)

La présente étude porte sur un ensemble de 73 cas d'observation OVNI collectés à partir d'articles de presse parus entre 1975 et 1985. Publiés initialement en **Aout** 1987 dans l'annuaire du C.I.G.U., ces cas étaient restés non **enquêtés**.

A présent, je suis en mesure de vous livrer le bilan définitif des recherches effectuées, afin de retrouver des témoignages intéressants. Hélas, comme vous allez le constater, le résultat final est loin d'être satisfaisant. En effet, beaucoup trop de cas n'ont pu être enquêté par manque de réponses de la part des témoins, aux différents courriers.

Résultats définitifs de L'enquête portant sur 73 cas potentiels:

Données insuffisantes	25
Témoins non répertoriés dans l'annuaire téléphonique	17
Témoins localisés, sans réponse	15
Enquête de gendarmerie, sans réponse	05
Demande d'obtention du P.V de gendarmerie avortée	03
Phénomène à ce jour <i>inexpliqué</i>	07
Cas enquêté et identifié	01

Procédures de gendarmerie, *cherches*, L'erreur ...

Obtenir des photocopies de **procès**-verbaux établis par des brigades de gendarmerie est un véritable calvaire.

Il convient alors de s'adresser par écrit **soit**:

- * au **S.E.P.R.A** à Toulouse. Bien **évidemment** cet organisme "***d'experts***" ne répond pas aux demandes.

- * au procureur de la République concerné.

- * au Centre Administratif de la Gendarmerie à Le Blanc (36)

En clair, on nous mène en bateau dès qu'il s'agit d'obtenir la moindre information à propos d'un phénomène qui est censé ne pas exister. Pourtant, la censure exercée par les instances officielles est **ici** clairement établie. Il est alors difficile de poursuivre les enquêtes.

Annexe:

GENDARMERIE NATIONALE

Légion de Gendarmerie Départementale
du LIMOUSIN
Groupement de LA CREUSE
Compagnie d'AUBUSSON
BRIGADE DE LA COURTINE

rue de la liberté
23100 LA COURTINE
Tél : 55.66.76.18

Le 1^{er} Janvier 1993

N° 00021/93

Le gendarme TROUVE, Pierre

Mr GOMEZ didier 09 bis rue fontarabie 75020 PARIS

Objet: Phénomène ovni

Référence(s): Votre lettre du 11.01.93

Nous avons bien reçu votre lettre.

Il ne nous est pas possible de vous adresser copie de notre
procès-verbal établi en 1976 concernant un phénomène OVNI.

Il s'agit du procès-verbal numéro 353 en date du 23.12.1976.

Nous vous prions d'agréer Monsieur, l'expression de nos
sentiments distingués.

exemple n° 1

cas du 23/12/1976 au camp
militaire de La Courtine

réf. UFOMANIA n° 1, p. 16

L'Adjudant-Chef GOYER, Commandant la
brigade de gendarmerie de LA COURTINE.



P/LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,
LE SUBSTITUT.

[Signature]
L. GUYER

JOURNAL D'GRANDE INSTANCE DE GUERET

GUERET, LE 7 avril 1993

Le Procureur de la République

Monsieur Didier GOMEZ
9 bis, rue Fontarabie
75020 PARIS

Monsieur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression
de toute ma considération.

GENDARMERIE NATIONALE

CENTRE ADMINISTRATIF DE
LA GENDARMERIE NATIONALE
Dépôt d'archives

Rue de la Guignière
B.P. 201 - 36300 LE BLANC
tél. 54 28 17 20

Le 11 février 1993

n° 581 /2 D.ARCH.

Ref. : n° 307/93/CB/FP

Le colonel PRESSON
Commandant le Centre administratif
de la Gendarmerie nationale

à Monsieur GOMEZ Didier
9 bis, rue Fontarabie
75020 PARIS

OBJET : Demande de document d'archives.

Monsieur,

Par lettre en date du 15 février 1993, vous me demandez de vous adresser une photocopie d'un rapport de la Brigade de Gendarmerie de PIERRE-DE-BRESSE (Saône-et-Loire) relatif à l'observation d'un objet volant non identifié, survenue le 23 avril 1978.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositions des lois 78-753 du 17 juillet 1978 et 79-18 du 3 janvier 1979 ne permettent pas de communiquer ces pièces, ni d'en indiquer la teneur avant l'expiration d'un délai de 30 ans.

Vous pouvez éventuellement vous rapprocher du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (1).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P. O. Le Chef d'Escadron FREZON

Chef du Centre d'Archives
de la Gendarmerie Nationale



(1) - 18, avenue Edmond Belin
31055 TOULOUSE CEDEX

deuxième courrier adressé au Centre Administratif à Le Blanc, qui m'indique de m'adresser au Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (S.E.P.R.A).

Un troisième courrier adressé à cet organisme est à ce jour resté sans réponse. La boucle est donc bouclée,

REVUES ET ASSOCIATIONS, ADRESSES UTILES ...

La liste suivante représente les revues ou associations en activité qui oeuvrent pour la compréhension du phénomène OVNI.

A.C.E.P.I Mr J.Y Clément 5 allée des tanneurs 44000 Nantes
A.L.E.P.I Mr Lucien Manzi 26 rue des dôdanés 71500 Louhans
A.N.E.L.D.L.N 25 rue de la **solidarité** 94400 Vitry sur Seine
B.E.R.U.F.B 39 rue Aristide Briand 59700 **Marcq-en-Baroeul**
B.I.D.U Bp 41 92224 Bagneux **Cédex**
C.E.O.F Bp 21 **13170** La Gavotte
C.E.R.P.A Mr Bernard Hugues Bp 114 13363 Marseille **Cédex** 10
C.E.R.P.I villa Alice route de Colombiers 34370 Maureilhan
C.F.R.U Bp 01 57601 Forbach **Cédex**
C.G.U 16 av de Mazeau Corbiac 33160 St Médard **en-Jalles**
C.N.R.E Mr Patrick Billaudé 36 av de Nieppe 57110 **Basse-Ham**
C.N.R.O.V.N.I Apt. **5031** rés les Châtaigniers 45800 St **Jean-de-Braye**
C.V.L.D.L.N 33 rte des Genêts tour de Neuwillers 88200 **Remiremont**
CRASHES REALITES 9 rue du 2 **Déc** 1870 94360 Bry-sur-Marne
E.C.O.L rue Alexandre 1er **Imm C.** Colomb 54130 Saint-Max
G.A.C 1 rue Rivet Bp 70 30800 St Gilles
G.E.O.S Mr Gérard Lebat 39 rue de Fretay 91140 Villejust
G.E.R.U Mr Joël Duquesnoy 21 **imp** Lumière 59120 Wattrelos
G.N.E.O.V.N.I 242 rue du faubourg de Roubaix 59800 Lille
G.T.R Bp 174 **10005** Troyes **Cédex**
Groupe **ORION** Mr **Angel** Grazioli 8 place Clairette 24500 **Béziers**
L.D.L.N Bp 3 77123 Le Vaudoué
MAGONIA les Faïenciers Bât, Al Trav des Faïenciers 13011 Marseille
O.G.R Mr Berges 6 av **d'Altenkirchen** 65000 Tarbes
OVNI-PRESENCE Bp 57 13244 Marseille La Plaine **Cédex** 01
PHENOMENA (SOS-OVNI) Bp 324 13611 Aix-en-Provence **Cédex** 1
S.C.E.A.U Bp 19 91801 Brunoy **Cédex**
S.E.R.P.A.N Mr Michel Figuet villa **Sabi-Pas** 83120 **Ste-Maxime**
S.E.R.P.P.E Bât A 32 rue Claude Veyron 69007 Lyon
S.L.U.B Mme Suzanne Perreau 26170 **Buis-les-Baronnies**
TAU* CETI Mr Pech Marcel 3 av de Saint Pons **11590** Cuxac d'Aude

Dernière minute ... UFOmania mène l'enquête ...

Un cas de " missing time " en Moselle, le 07 Août 1993

Voici le bref résumé d'un article paru dans le Républicain Lorrain, édition du 11/08/1993.

"Un Objet **Volant** Non Identifié a été aperçu samedi soir (07/08/1993) près de Metz par un habitant de **Pournoy la-Grasse** qui a signalé ce **phénomène** étrange à la gendarmerie. Il était environ 22 h 45 quand Mr E. (anonymat demandé) fut ébloui par une intense **lumière** bleu turquoise provenant d'un objet **silencieux** à l'arrêt au-dessus d'un carrefour, alors qu'il se rendait à son domicile en voiture. Cette lumière resta allumée une minute, puis elle **s'éteignit** et une masse noire s'éloigna alors à grande vitesse avec un sifflement . Il **n'arriva** chez lui que vers **les** minuit alors qu'il ne lui restait que 11 Kms à parcourir. De **plus**, Mr E. souffre de violents maux de tête dès qu'il retourne sur **le** lieu où il a aperçu ce mystérieux objet." à suivre ...

Bulletin d'abonnement

Je désire souscrire un **abonnement** pour 4 numéros au prix forfaitaire de 60 FF en **joignant** mon **règlement** par chèque bancaire, postal ou mandat à l'adresse ci-dessous.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mr Didier GOMEZ , bulletin UFOMANIA.

09 bis rue fontarabie 75020 Paris.